



Nous leur souhaitons la bienvenue !



Maëlle et Ben, nouveaux gestionnaires, ont le plaisir de vous recevoir dans notre camping municipal. Patrick, nouveau chef de port, est chargé de la gestion des ports du Châtelet et de la Houle Causeul.

F.N.A.C.A. – Saint-Jacut de la Mer et Trégon

MESSAGE NATIONAL LE 19 MARS 2017

Comme chaque année nous assurons le 19 mars 1962, l'anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie. Beaucoup d'anciens combattants sont restés marqués physiquement et moralement par la guerre à laquelle ils ont dû participer et ne veulent pas que les 30 000 militaires qui sont tombés, ainsi que les nombreuses victimes civiles soient oubliés.

Cette année 2017, la F.N.A.C.A. quant à elle, seule association spécifique, entend donner un éclat tout particulier à la commémoration du 55^e anniversaire du cessez le feu.

Merci à la mairie pour sa présence, ainsi que les portes drapeaux, et habitants.

Nous comptons sur vous et toute la France, s'élève cette flamme du souvenir et la paix.

Le secrétaire Mr. MARGARIA Michel





SOMMAIRE

- 02 ► Actualité
- 03 ► Mot de madame le maire
- 04 ► Les conseils des
30 novembre 2017,
14 décembre 2017,
16 janvier 2018
et 22 février 2018
- 09 ► Informations communales
- 14 ► Informations diverses
- 17 ► Informations intercommunales
- 18 ► Notre école
- 20 ► Vie associative
- 25 ► Culture et sport
- 26 ► Tribune libre
- 27 ► Environnement
- 28 ► Mémo



Le Jaguen

- Tirage : 1000 exemplaires
- Imprimé sur papier recyclé
- Directrice de la publication :
C. Emberson, maire
- Responsable de la publication :
D. Delage, adjointe
- Coordination :
L. Allain, secrétaire
- Conception, maquette et
traitement photo :
A. Junguené
- Crédits photos : G. Bouédec -
C. Emberson - D. Guichard -
D. Lecorguillé - N. Cherel -
W. Serizay
- Impression : Impri'Média
Impasse de la Rabine Verte
22100 Saint-Samson-sur-Rance

Enfin le printemps ! Le mauvais temps et la pluie de l'automne et de l'hiver, un nombre de tempêtes qui se sont succédées les unes après les autres, ont mis à mal non seulement notre moral à tous mais un certain nombre d'infrastructures communales dont les routes et les chemins. Il y a eu aussi un impact sur des propriétés privées : fuites d'eau, inondations de caves, chutes d'arbres, par exemple. Le temps s'adoucit et les travaux reprennent. Comme évoqué dans mon discours des vœux, je m'inquiète de l'impact du changement de climat qui est bien réel : sécheresse l'été, pluies diluviennes, risques de canicule. Même si au moment où j'écris, cela peut sembler ironique, il est important pour tous de maîtriser nos consommations d'eau et nos dépenses énergétiques.

Depuis plus de deux ans, je parle de la Loi NOTRe de 2015. Elle a eu comme conséquence directe la création de Dinan Agglomération. Petit à petit, un nombre de compétences sont transférées des communes à l'Agglomération : récemment la gestion de la zone artisanale, la gestion des eaux usées, la distribution de l'eau potable. De plus l'Office de tourisme a été repris par Dinan Agglomération. Tout ceci dans un souci de mutualisation et d'efficacité.

Toutefois, nous veillons à ce que les transferts des compétences à Dinan Agglomération ne soient pas une nouvelle source de perte de service de proximité, un sujet souvent évoqué lors de réunions. La proximité des services nous paraît indispensable pour les habitants des communes rurales. Elle doit être maintenue. Il est exact que nous voyons que petit à petit cette proximité s'érode, un exemple : la diminution des heures d'ouverture de la Poste.

Une bonne nouvelle : notre commune compte désormais deux médecins installés au cabinet médical boulevard du Rougeret : le Dr Lemonnier qui est arrivée en novembre 2017 et le Dr Blond en janvier 2018. Leurs numéros de téléphone sont indiqués sur la dernière page du Jaguen. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Claire Emberson

Séance du **jeudi 30 novembre 2017**

Olivier De Brye (pouvoir à Jacques Roux), Lucien Maillard (pouvoir à Jean-Claude Calmay).

CREATION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN GESTIONNAIRE DES MOUILLAGES

Le gestionnaire des mouillages a présenté sa démission à compter du 31 décembre 2017.

La commission chargée de recruter un nouveau gestionnaire sera composée de Mme le maire, Mme Delage, M. Duret, M. Hesry et M. Roux ou leurs suppléants.

✓ Accord du conseil à l'unanimité.

DINAN AGGLOMERATION : ADHESION AU CONSEIL EN ENERGIE PARTAGEE

Dinan Agglomération souhaite s'engager auprès des collectivités adhérentes afin de les aider à maîtriser leurs consommations et à diminuer leur impact environnemental par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO²). Pour les aider à relever ce défi énergétique, Dinan Agglomération a mis en place un service de « Conseil en Energie Partagée » (CEP). Il permet à chaque commune adhérente de bénéficier d'un accompagnement personnalisé moyennant une cotisation annuelle de 0,42 €/ habitant/ an.

✓ Accord du conseil par 12 voix et 1 abstention (Mme Goupy).

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU BÂTIMENT DES SERVICES TECHNIQUES : CHOIX DES ENTREPRISES

Les entreprises suivantes ont répondu à l'appel d'offres.

	ENTREPRISES	MONTANT HT	OPTION HT
Installation, démolition, terrassement, VRD, maçonnerie	P. BIZEUL et GNTP	112 494,39 €	10 440,84 €
Charpente ossature bois, bardage, menuiserie extérieures, menuiseries intérieures	BCO PERROQUIN Menuiseries du Pays de St MALO RENAULT	127 546,20 € 83 714,10 € 117 332,00 € 117 661,60 €	5 529,40 €
Couverture	ARTS DU TOIT	13 500,00 €	
Isolation, doublages, cloisons, faux plafonds	MAITRALAIN	25 325,85 €	
Chapes, carrelages	P. BIZEUL MAITRALAIN DEGANO LEBLOIS	29 107,24 € 26 249,65 € 41 058,30 € 24 805,00 €	1 930,00 €
Plomberie, sanitaires	BERTHELOT	21 093,76 €	
Electricité, VMC, chauffage	BERTHELOT	36 316,03 €	1 139,50 €
Peinture	EMERAUDE PEINTURE FOUGERAY PIEDVACHE GRIFFON CHOPIER	14 881,97 € 14 834,00 € 14 909,88 € 28 060,12 € 14 730,94 €	

L'analyse technique et économique de l'architecte chargé du projet a conduit la commission d'appel d'offres à retenir les entreprises suivantes :

BIZEUL en partenariat avec l'entreprise GNTP:112 494,39 € HT plus option de 10 440,84 € HT

PERROQUIN : 83 714,10 € HT plus option de 5 529,40 € HT

ARTS DU TOIT : 13 500,00 € HT

MAITRALAIN : 25 325,85 € HT

LEBLOIS : 24 805,00 € HT plus option de 1 930,00 € HT

BERTHELOT : 21 093,76 € HT pour le lot plomberie, sanitaires et 36 316,03 € HT plus option de 1 139,50 € HT pour le lot électricité, VMC, chauffage

CHOPIER : 14 730,94 € HT

✓ Accord du conseil à l'unanimité.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU BOULEVARD DE LA BANCHE : PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

Compte tenu de la nécessité de réaliser des travaux complémentaires (+ 2 008 ,00 € HT), le coût total s'élève à 17 328,00 € HT. Cette dépense sera imputée au budget assainissement.

✓ Accord du conseil à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES (ne donnent pas lieu à un vote)**Dépenses engagées au titre de la délégation accordée à Mme le maire**

- Curage et nettoyage sur le terre-plein autour de la station d'épuration, entreprise CHAUVEAU Michel : 900,00 € HT,
- Formation extincteur pour l'ensemble du personnel communal, société ESI : 500,00 € HT,
- Levé topographique carrefour de la Ville Es-Chouins, cabinet LECUYER : 500,00 € HT,
- Travaux de déblaiement au cimetière suite à l'éboulement du mur, entreprise CHAUVEAU Pascal : 830,00 € HT,
- Paiement de la franchise assurance dans le dossier Monsieur LE LOUS Guirec, société FILIA-MAIF : 500,00 € HT,
- Déplacement du coffret de réarmement de la hotte à la salle polyvalente, entreprise BERTHELOT : 597,00 € HT,
- Réparations sur la toiture du bureau de poste et de l'office du tourisme, entreprise ARTS DU TOIT : 2 895,00 € HT,

- Curage des réseaux EU et EP parking du Rougeret et Abbaye, entreprise SARP OUEST : 10 289,40 € HT,
- Achat de petit matériel pour les mises aux normes accessibilité handicapés, société FOUSSIER : 817,23 € HT.

Mur du cimetière :

Deux devis ont été reçus pour la reconstruction. Un autre a été demandé pour la sécurisation de la partie restante. Toutes les autorisations n'ont pas été reçues pour la reconstruction du mur et la réouverture de la route.

Antenne free mobile :

L'évêché et la société Free mobile ont signé une convention pour l'installation du matériel Free dans le clocher de l'église. Le Collectif Stop Antenne a annulé sa requête en excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rennes pour la DP sur le site du camping.

Séance du jeudi 14 décembre 2017

Absent : M. Calmay, pouvoir à M. Maillard

CREATION D'UNE COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MOUILLAGES

Mme Delage, M. De Brye et M. Berteaux sont nommés membres de la commission d'attribution

✓ Avis favorable à l'unanimité.

OUVRAGES PORTUAIRES ET DE PROTECTION CONTRE LA MER : TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

Suite à la constatation d'une déformation sur le mur sud de la cale du port de la Houle Causseul, de la modification d'un escalier et de l'adjonction d'une échelle, il convient de faire procéder à des travaux complémentaires.

Coût total des avenants (entreprise Le Du Industrie): 44 737 € HT.

✓ Accord du conseil par 12 voix pour et 1 voix contre (Mme Goupy).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES (ne donnent pas lieu à un vote)**Dépenses engagées au titre de la délégation accordée à Mme le maire :**

- Curage et nettoyage du bassin de rétention de la station d'épuration et curage des douves dans les marais, entreprise Michel Chauveau : 980,00 € HT,
- Remplacement des volets roulants de la salle des fêtes, entreprise Méheust : 3 221,61 € HT,
- Remplacement du chauffe-eau de la salle des fêtes, entreprise Berthelot : 1 049,25 € HT.

Parc Naturel Régional - Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude :

Le conseil municipal s'est prononcé en faveur de ce projet. Au printemps 2018, l'Etat rendra un avis intermédiaire. A l'automne 2018 aura lieu une enquête publique. Durant l'hiver 2018- 2019, les communes seront consultées de façon formelle pour une adhésion au Parc. Suivront des consultations et examen final par l'Etat. Le PNR (parc naturel régional) devrait être créé en 2019.

Contentieux :

Suite au rejet par le Tribunal Administratif de Rennes de sa requête, M. Luc Willems a saisi la cour d'appel de Nantes. La requête est d'annuler pour excès de pouvoir le certificat d'urbanisme négatif du 23 septembre 2014.

Séance du mardi 16 janvier 2018**TERRAIN DE FOOTBALL : DECLASSEMENT**

Le District de football des Côtes d'Armor demande que le terrain situé dans l'enceinte du camping municipal soit déclassé afin de ne plus figurer sur la liste des terrains homologués.

✓ Accord du conseil à l'unanimité.

TERRAIN MULTISPORTS : MISE EN CONCURRENCE POUR LA FOURNITURE ET L'IMPLANTATION DE LA STRUCTURE

Accord du conseil, à l'unanimité, pour l'implantation d'un terrain multisports dans l'enceinte du camping municipal. Accord également pour le lancement d'une consultation d'entreprises spécialisées dans ce domaine d'activités.

CABINET MEDICAL : PROJET D'ACQUISITION

Après débats, le conseil, par 11 voix pour et 1 abstention (Mme Goupy), émet un avis favorable à l'achat du cabinet médical à la SCI l'Estran, pour la somme de 200 000 €, net vendeur. Mme le maire ne prend pas part au vote.

CAMPING MUNICIPAL : CHOIX DES CANDIDATS

Suite à la réorganisation des services municipaux, un appel à candidatures pour le recrutement d'un couple de contractuels pour la gestion du camping municipal a été lancé

✓ Après examen des 13 candidatures, le choix s'est porté sur M. John Jones et Mme Maëlle Colin.

GESTIONNAIRE DES MOUILLAGES : CHOIX DU CANDIDAT

A l'unanimité, le conseil émet un avis favorable à la proposition de la commission spécifique d'appel d'offres de retenir la candidature de M. Patrick Lorgerè au poste de gestionnaire des mouillages, moyennant une redevance forfaitaire annuelle de 7 800 €.

AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA PLAGES DU ROUGERET : APPEL A CANDIDATURES POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE

Cet aménagement consiste au remplacement des sanitaires existants par un bâtiment comportant toilettes avec accessibilité PMR, réalisation de salles d'accueil pouvant servir de vestiaires et de locaux annexes, le tout pour une surface de 90 m², complétée par une terrasse dissimulant les pompes de relevages et un parking pour vélos.

✓ Accord du conseil, à l'unanimité, pour lancer un appel à candidatures pour la maîtrise d'oeuvre du projet

TARIFS COMMUNAUX 2018

LOCATION SALLE POLYVALENTE

GRANDE SALLE	ASSOCIATIONS COMMUNALES	PARTICULIERS COMMUNE	HORS COMMUNE
1 jour - Banquet, bal, spectacle, buffet, animation...	90,00 €	200,00 €	450,00 €
2 jours - Banquet, bal, spectacle, buffet, animation...		300,00 €	675,00 €
Forfait décoration (la veille à partir de 15h00)		70,00 €	120,00 €
Cuisine + lave-vaisselle	80,00 €	80,00 €	80,00 €
Couvert (l'unité)	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Chauffage (forfait par jour)	80,00 €	80,00 €	80,00 €
Caution à la réservation	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Caution ménage		100,00 €	100,00 €
PETITE SALLE	ASSOCIATIONS COMMUNALES	PARTICULIERS COMMUNE	HORS COMMUNE
Apéritif, vin d'honneur, réunion ...		40,00 €	80,00 €
Repas (par jour)		80,00 €	160,00 €
Cuisine + lave-vaisselle		80,00 €	80,00 €
Couvert (l'unité)	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Chauffage (forfait par jour)	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Caution à la réservation	500,00 €	500,00 €	500,00 €
SALLE DU HAUT	ASSOCIATIONS COMMUNALES	PARTICULIERS COMMUNE	HORS COMMUNE
Réunion		30,00 €	60,00 €
Chauffage (forfait)		20,00 €	20,00 €

MAISON DE LA MER

	PARTICULIERS COMMUNE	HORS COMMUNE
Apéritif, vin d'honneur...	120,00 €	180,00 €
Réunion	60,00 €	90,00 €
	ASSOCIATIONS	PROFESSIONNELS
Bureaux / an	360,00 €	600,00 €
Sanitaires et local technique (par an)	480,00 €	750,00 €

LOCATIONS DES BATIMENTS DIVERS ET OCCUPATION

Salle polyvalente : M. Mathieu	2 496,00 €/an pour 120 séances
Ecomusée (exposition)	35,00 € / semaine
Maison de la mer (exposition)	35,00 € / semaine
Occupation du domaine public (restauration) *	5,00 € le m ² / mois
Occupation du domaine public (hors restauration)	10,00 € le m ² / an
Occupation du domaine public (marchands ambulants - restauration) du 01/07 au 31/08	80,00 €/mois pour 1 jour/semaine
Occupation du domaine public (marchands ambulants - restauration) le reste de l'année	40,00 €/mois pour 1 jour/semaine
Occupation du domaine public (marchands ambulants - hors restauration)	20,00 €/semaine

*Ce tarif inclus la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Les bâtiments communaux faisant l'objet d'une location sont assujettis à une délibération du Conseil Municipal pour la fixation du loyer.

TARIFS DU CIMETIÈRE

CONCESSIONS	2 M ²	4 M ²
15 ans	100,00 €	200,00 €
30 ans	200,00 €	400,00 €
50 ans	300,00 €	600,00 €
COLOMBARIUM		
15 ans	200,00 €	
30 ans	350,00 €	
CAVURNE		
15 ans	50,00 €	
30 ans	100,00 €	
50 ans	150,00 €	
PLAQUES « JARDIN DU SOUVENIR »		
50 ans	100,00 €	



TARIFS ET REDEVANCES DIVERSES

Garderie : matin	1,60 €
Garderie : soir	1,85 €
Garderie : matin et soir	2,75 €
Restaurant scolaire : repas enfant	2,80 € [2,85 € à compter du 01/09/2018]
Restaurant scolaire : repas adulte	Prix Mutualité retraite
Cirque : petit spectacle (par représentation)	20,00 €
Cirques : grand spectacle (par représentation)	50,00 €
Tennis : tarif horaire	5,00 €
Tennis : adhérent à l'année	20,00 €
Mini-golf : adulte	2,00 €
Mini-golf : enfant	1,00 €
Photocopie (l'unité) format A4 noir et blanc	0,30 €
Photocopie (l'unité) format A3 noir et blanc	0,60 €
Photocopie (l'unité) format A4 couleur	0,75 €
Photocopie (l'unité) format A3 couleur	1,50 €
Photocopie resto verso	x 2
Photocopie (l'unité) tarif associations	Demi-tarif
Piège à chenilles processionnaires (l'unité)	Prix coûtant

DROITS DE PLACE SUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

	AVRIL - MAI JUIN - SEPTEMBRE	JUILLET - AOÛT	Forfait électricité
Abonné année	1,00 € le ml	2,00 € le ml	25,00 €
Abonné saison été		2,50 € le ml	9,00 €
Occasionnel	1,50 le ml	3,50 € le ml	

Un contrat passé avec chaque abonné précisera le montant total des droits de place dû à la commune calculé selon les tarifs ci-dessus.

TARIFS CAMPING (TTC)

Forfait 1 personne (1 personne + 1 emplacement + 1 véhicule)	8,75 €
Forfait 2 personnes (2 personnes + 1 emplacement + 1 véhicule)	13,75 €
Personne supplémentaire	5,00 €
Enfant de moins de 7 ans	2,55 €
Chien	3,10 €
Electricité 4 ampères	3,25 €
Electricité 8 ampères	6,45 €
Garage mort hors saison/jour	2,45 €
Garage mort Saison (du 01/07 au 31/08)/jour	13,75 €
Demi-emplacement camping-car	10,40 €
WIFI 1 jour	2,00 €
WIFI 1 semaine	5,00 €
WIFI 2 semaines	9,00 €
Jeton machine à laver	4,00 €
Jeton sèche-linge	3,00 €

Forfait annuel grand confort 1 (12a - 30 m3 - 700 Kw)	1 780,00 €
Forfait annuel grand confort 2 (14a - 60m3 - 1400 Kw)	2 190,00 €
Caution badge	20,00 €
Douche (pour extérieur au camping)	1,00 €
Remise hors saison (avril, mai) sauf sur les forfaits annuels « grand confort »	- 20 %
Remise hors saison (juin, septembre) sauf sur les forfaits annuels « grand confort »	- 10 %
Colonies de vacances associatives et groupes scolaires extérieurs à la commune	- 10 %
Handicapés moteurs permanents	- 10 %
Mutilés et invalides de guerre	- 10 %
Titulaires du RSA	- 20 %
CLSH municipaux hors commune	- 20 %
Saisonniers sur la commune	- 50 %

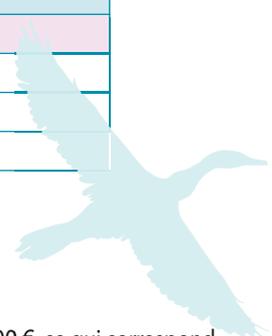
TARIFS CAMPING-CAR (TTC)

Aire camping-cars (forfait 24 heures)	7,00 €
---------------------------------------	--------

**TARIFS DES MOUILLAGES (TTC)**

	HOULE CAUSSEUL	CHÂTELET
Bateaux de 0 à 5 mètres	138,00 €	110,00 €
Bateaux de 5,01 à 7 mètres	173,00 €	145,00 €
Bateaux de 7,01 m à 9 mètres	213,00 €	182,00 €
Bateaux de 9,01 m à 11 mètres	263,00 €	222,00 €
Râteliers	15,00 €	
Mouillages temporaires : mai, juin, septembre	30,00 € / semaine	
Mouillages temporaires : juillet et août	75,00 € / semaine	

✓ Accord du conseil, à l'unanimité. Pour appliquer ces tarifs 2018.

**CIMETIERE : RECONSTRUCTION ET SECURISATION DU MUR**

Une aide exceptionnelle a été demandée auprès du conseil départemental.

Un accord de principe a été validé pour une subvention de 50 % sur une dépense subventionnable d'environ 130 000,00 €, ce qui correspond à une trentaine de mètres de la partie centrale du mur (partie effondrée + une partie du linéaire dans le prolongement sud).

L'assurance de la commune a été informée pour ce qui concerne les indemnités à venir. Le dossier est en cours.

✓ Le conseil, à l'unanimité, sollicite auprès du conseil départemental, une subvention de 50 % sur la partie du mur concernée, et demande une dérogation, compte-tenu de l'urgence, pour le commencement des travaux.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES (ne donnent pas lieu à un vote)**Dépenses engagées au titre de la délégation accordée à Mme le maire**

- Inspection caméra des réseaux, entreprise SARP OUEST : 833,75 € HT,
- Maintenance sur le bloc de cuisson de la salle des fêtes, entreprise HORIS : 568,90 € HT
- Remplacement de l'ordinateur du maire, SARL MICRO CONTACT : 849,75 € HT,

- Curage des douves rue de Biord et à l'abbaye, entreprise Michel Chauveau : 900,00 € HT.

Information

Accord du propriétaire riverain de la parcelle AH 378 (pour une contenance cadastrale exacte à définir suivant bornage) pour l'acquérir aux conditions fixées par la commune: 300 € le m², sans accès sur la voie publique au droit de la parcelle.

Séance du jeudi 22 février 2018

Absents: Mme Renouard, pouvoir à M. Roux; M. Jégo, pouvoir à M. Berteaux.

RECONSTRUCTION DU MUR DU CIMETIÈRE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Le Département a validé un accord de principe pour une subvention de 50% sur le coût de la reconstruction du mur du cimetière.

Trois entreprises ont adressé leurs propositions :

- Borsas: 133 348,63 € HT ; Le Du: 105 325 € HT ; Camard: 82 901,26 € (+ option de 1 299,38 € HT)

✓ L'entreprise Camard est retenue par 12 voix pour et 2 abstentions (Mme Goupy et M. Hesry).

TERRAIN MULTISPORTS : CHOIX DU PRESTATAIRE

Pour la réalisation de ce terrain au camping municipal, trois entreprises ont adressé les propositions suivantes:

- Agorespace: 37 284 € HT ; Sport Nature: 23 074,69 € HT ; SDU : 36 535,06 € HT

✓ L'entreprise Agorespace est retenue par 13 voix pour et 1 abstention (Mme Goupy), ainsi que l'entreprise GNTP pour l'implantation et la réalisation d'un enrobé (15 765 € HT).

ACHAT DU CABINET MÉDICAL: RÉALISATION D'UN EMPRUNT

Trois établissements bancaires ont été contactés pour la réalisation d'un emprunt de 200 000 € sur 15 ans.

✓ Accord du conseil, à l'unanimité, pour le choix de la Caisse d'Epargne, établissement offrant le meilleur taux (1,24%).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES (ne donnent pas lieu à un vote)**Dépenses engagées au titre de la délégation accordée à Mme le maire :**

- révision et maintenance de la tondeuse du camping, MPS 1 060,09 € HT
- gardiennage 2018 du camping, ABSP, 8 807,20 € HT
- réfection de toiture sur WC, Accroch'Toit, 3014,10 € HT
- réparation portail camping, Mecca Ouest, 738,98 € HT
- formation Unicamp pour gestionnaires du camping, Sequioasoft, 1 890 € HT
- panneaux réglementaires au camping, IDG, 1 540 € HT
- déplacement coffret de réarmement hotte à la salle des fêtes, Berthelot, 597 € HT
- branchement volets salle des fêtes, Berthelot, 750,40 € HT
- remplacement projecteurs salle des fêtes, Berthelot, 2 148,41 € HT
- réparation camion camping, garage de la baie, 2 268,73 € HT
- achat grilles et plaques pour réseau EP du cimetière, Fransbonhomme, 580,34 € HT
- remplacement convecteurs restaurant scolaire, Duclos Elec, 2 687 € HT
- pose gouttières sur écomusée, Arts du toit, 1 848 € HT
- travaux sur réseau EP, parking du Rougeret, P. Chauveau, 2 350 € HT
- achat imprimante pour camping, Micro-Contact, 500 € HT

La commune **achète le cabinet médical**



Lors de la séance du conseil municipal du 16 janvier dernier, les élus (par 11 voix pour et une abstention) ont décidé l'acquisition du cabinet médical pour la somme de 200 000 €.

Dès l'annonce du départ du docteur Perron, début juillet 2017, nous avons tout mis en oeuvre pour rechercher un ou deux médecins. Compte-tenu d'une situation de pénurie de praticiens, il nous fallait avoir la maîtrise des locaux pour offrir des conditions d'installation favorables à d'éventuels généralistes, ce que nous avons fait en les louant dès le 1^{er} septembre à la SCI l'Estran, propriétaire. Depuis, deux médecins se sont installés et ont signé une convention avec la commune.

Pour pérenniser cette situation, l'achat du cabinet médical s'est rapidement imposé. Mandaté par le conseil municipal, j'ai demandé à Roselyne Goupy et Bernard Hesry de faire partie d'un groupe informel chargé de négocier cet achat auprès de la SCI.

En application de plusieurs méthodes de calcul, le notaire de Ploubalay a estimé la valeur vénale du bien à 192 000 € pour l'immobilier. A cette estimation s'ajoute la valeur mobilière avec un équipement complet -notamment médical- des locaux ainsi qu'un équipement informatique neuf chiffré à 10 000 €.

La commune a ainsi acquis un cabinet médical en bon état, « clés en mains ».

Le 12 décembre dernier, M. Mallet, responsable des accessibilités à la DDTM de Dinan, a visité les locaux : aucun aménagement n'est nécessaire à l'accès des personnes à mobilité réduite.

A-t'on le droit d'abattre un arbre ?

Dans certains cas, ce n'est pas possible. En effet, il existe les espaces boisés classés qui ont pour objectif la protection ou la création de boisements ou d'espaces verts. Ce classement concerne les bois, forêts et parcs mais aussi des arbres isolés, des haies ou réseaux de haies, des plantations d'alignements.

Ce classement figure dans le plan local d'urbanisme qui mentionne que dans tout espace boisé classé, les coupes et abattages d'arbres sont soumis à autorisation préalable.

La délivrance de cette autorisation est donc de la compétence du maire après consultation de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

C'est pourquoi, avant d'abattre un arbre, vous devez préalablement demander en mairie si cet arbre n'est pas classé.



Travaux

2018, un agenda bien rempli.

Après l'école, la salle des fêtes, l'office de tourisme, les sanitaires, la Grande Rue, la reprise des enrochements, la rénovation de la Banche, des ports du Châtelet et de la Houle Causseul, les travaux de rénovation et d'entretien de notre patrimoine se poursuivent à un rythme soutenu. Bien entendu, priorité est donnée à la reconstruction du columbarium et du mur du cimetière pour la partie effondrée mais aussi sur une dizaine de mètres dans le prolongement sud. Le conseil départemental a donné son accord pour une participation de 50 % dans la mesure où la voirie, soutenue par le mur, est encore classée dans le réseau départemental.

A ce sujet, la Grande Rue devrait bientôt être déclassée sur toute sa longueur et au titre de la contrepartie patrimoniale, le boulevard du Rougeret serait, quant à lui, intégré dans le réseau de la voirie départementale. Ce qui paraît logique compte tenu de l'évolution des usages de ces voies.

Sur la zone artisanale, l'aménagement du hangar destiné à héberger nos services techniques est lancé depuis février pour une livraison en mai.

Quant au projet PATMAR destiné à mettre en valeur notre patrimoine maritime, sa réalisation doit s'étaler sur l'année 2018. Outre le circuit autour de la presqu'île, il comprendra la rénovation et l'équipement de l'ex écomusée en « maison du pêcheur » maillon structurant du circuit.

Par ailleurs, en ce qui concerne la voirie, une rénovation de surface sera réalisée au niveau de l'école, de l'office de tourisme et de la poste. L'accueil des vélos sera également organisé.

Un important aménagement de sécurité pour la construction d'un large plateau à la sortie du Hameau de la Ville



es Chouins est lancé en partenariat à 50% avec Beaussais-sur-mer.

Nous poursuivons également la rénovation et la mise aux normes des sanitaires de la Pissotte et du Rougeret. Ce dernier projet étant retenue au titre du contrat de territoire par le conseil départemental dans le cadre global d'améliorer l'accueil du site de la plage du Rougeret ; une première tranche ayant consisté à réaliser le parking. Enfin, au camping, un terrain multisport sera aménagé et deux blocs sanitaires réhabilités.

Voilà de quoi remplir largement l'agenda 2018 tout en sachant que cette énumération qui n'évoque que les opérations les plus importantes, est loin d'être exhaustive.

Jean-Christian DURETZ
Adjoint aux travaux



Requiem pour un **Voyou**

Certes, pièce rapportée, il n'était pas pour les spécialistes de marine, très représentatif des bateaux de pêche des jaguens mais il était devenu au fil des ans une des images emblématiques de Saint-Jacut-de-la-mer.

Le Voyou marquait l'entrée de notre commune dont il rappelait le glorieux passé marin.

Le Voyou ne verra pas la saison 2018, menaçant de s'effondrer sur lui-même et présentant un danger potentiel en bordure de la promenade de la Banche et pour les jeunes qui parfois le fréquentaient, il a été enlevé pour être démonté.

C'est la fin d'une longue histoire et aussi d'une longue polémique comme souvent, mais une fois de plus la raison l'a emporté : irréparable sauf à le reconstruire à neuf et à un coût prohibitif, c'est à l'unanimité que le conseil municipal a pris la courageuse décision de mettre fin à la lente et périlleuse agonie du Voyou.

Adieu donc cher Voyou !

Jean-Christian DURETZ
Adjoint aux travaux

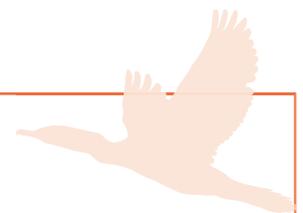
Valorisation du patrimoine culturel maritime de St Jacut :



Le projet « Patmar », c'est le travail en cours, sous l'égide de la municipalité*, qui vise à doter la commune, d'ici le printemps 2019, d'un parcours de découverte du patrimoine culturel maritime de la presqu'île. Ce parcours suivra deux itinéraires. L'un permettra de remonter le temps pour découvrir les traces des premiers usages de notre littoral. Le second, entraînera les visiteurs au coeur du village de pêcheurs que fut Saint Jacut jusqu'à la moitié du 20e siècle. Au sein de ce dispositif, ouvrira la Maison du pêcheur, notre actuel écomusée. On y évoquera, d'une manière ludique et vivante, au travers de supports variés conçus en partie pour les plus jeunes, l'histoire et les usages maritimes du village. Nous souhaitons aussi que cet endroit soit un lieu animé, utile aux habitants, vecteur de rencontres et d'animation dans le centre bourg, même hors saison. Nous étudions donc la possibilité d'en faire un lieu polyvalent qui puisse accueillir un espace de travail partagé.

Pour découvrir le projet, en suivre l'avancée et participer :

- un site web : projetpatmar.fr
- une page Facebook : Patrimoine maritime Saint Jacut de la mer (@patmarsaintjacut)



* Le projet est soutenu par la Région Bretagne et le Département des Côtes d'Armor dans le cadre du Contrat de territoire.

état civil

Décès

- Le 12/09/2017 à Dinan : Gervais BATARD
- Le 08/11/2017 à Dinan : Pierre ARBEY.
- Le 15/11/2017 à Rennes : Françoise POCIELLO-GUILLARD.
- Le 18/11/2017 à Saint-Jacut-de-la-Mer : Nicole BÉCHET, née PRUGNE.
- Le 19/11/2017 à Saint-Malo : Delphine SOHIER, née ZANAROLI.
- Le 02/12/2017 à Saint-Malo : Colette NICOLARDOT, née BOUTTIER.
- Le 14/12/2017 à Dinan : Marie-Catherine PRADEL, née RAULT
- Le 28/12/2017 à Briouze : Suzanne BLANDIN, née GAULTIER
- Le 19/01/2018 à Dinan : Jean-Luc NOUAZÉ
- Le 23/01/2018 à Créhen : André DUTEMPLE
- Le 25/01/2018 à Rennes : Andréa LE GUÉVEL-ROUSSEL

Mariage

- Le 09/02/2018 : Anne-Béatrice CLÉMENT & Pierre-Henri MAESSE



Appel à candidature

La commune recrute **DES PASSEURS** pour la saison estivale 2018.

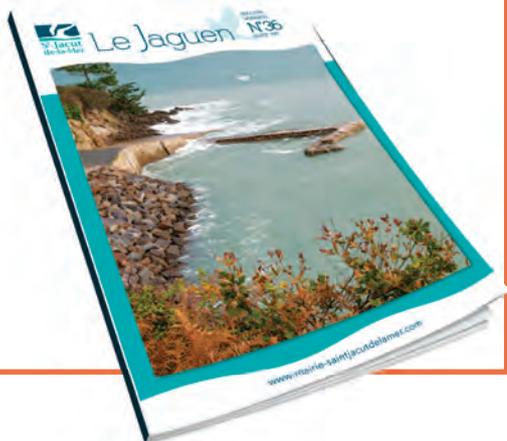
Nous remercions toute personne âgée de 16 ans et plus, en possession du permis bateau, de bien vouloir adresser sa candidature en mairie avant le 15 mai.

Abonnez-vous au bulletin municipal !

Nous rappelons que le Jaguen est distribué dans les boîtes aux lettres uniquement si la maison est occupée et les volets ouverts au moment de la distribution. Les boîtes aux lettres doivent être accessibles et identifiables.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez vous abonner afin de recevoir votre bulletin municipal à votre domicile principal. Il est nécessaire de fournir à l'accueil de la mairie 4 timbres « 20 g » (le poids moyen d'un envoi est de 135g).

Les membres de la commission du bulletin municipal



Travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers et susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont tolérés que dans les tranches horaires suivantes :



Jours ouvrables	8h30-12h	13h30-19h30
Samedi	9h-12h	15h-19h
Dimanche et jours fériés	10h-12h	

Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin



Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre suivant l'arrêté préfectoral du 02/11/2017.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures...

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Il est également possible de faire un compost individuel.



Déclarations préalables (accordées ou en cours d'instruction)

- DELAUNAY Marianne, 12 rue des Sciaux, pose d'une fenêtre de toit
- BERSTEIN Peter, 109 bd du Rougeret, pose de 4 châssis de toit
- FAUDIER Patrice, 24 bis bd des Dunes, pose d'un abri de jardin
- PELLETIER Eve, 26 bd du Vieux Château, pose d'une fenêtre de toit
- FREE MOBILE SAS, église, installation d'un relais de radiotéléphonie avec 4 antennes
- PLESSE Gwenael, 24 bd des Dunes, réalisation de clôtures
- SANQUER Jean, Le Rougeret, création d'une véranda
- COPPALLE Catherine, 21 rue de Biord, division en vue de construire
- SCI CAMEL, 19 rue de Biord, abattage de peupliers
- WALLART Christophe, 10 rue du Moulin, pose d'une fenêtre de toit
- ROGER Claude, 17 rue des Ecluses, inversion pente de toit du préau
- SEBILLE Jean, 50 bis bd du Vieux Château, pose bardage
- LATCHER Philippe, 2 rue de la Houle Causseul, auvent voiture et habillage garage existant
- GUYOT Jean-Yves, 15 rue de Dinan, remplacement de la haie par un grillage
- CHAUVEAU Roland, 17 rue de Dinan, construction d'un garage
- BEA-PIERRE IMMO, 19 rue du Châtelet, pose de 2 fenêtres de toit
- CAUSERET Alain, Iles des Ebihens, agrandissement du garage existant
- PAITRY Christian, 9 rue de la Noé, abattage d'un pin
- DE LAVENNE Marie-Noëlle, 40 bd du Vieux Château, construction d'un garage
- MARCHANDISE Xavier, 9 Imp de de la Pierre Gilette, pose d'un abri de jardin
- GIOVANNINI Michelle, 94 bd du Rougeret, pose d'un abri de jardin
- REBOUD Hervé, 49 bd du Rougeret, pose d'un abri de jardin
- LOUVEL Yohan, 34 bd du Vieux Château, pose d'un abri de jardin
- MARTINAIS Jean-Michel, bd du Rougeret, division en vue de construire
- HEULOT Victor, 17 rue de la Manchette, remplacement de la haie par des panneaux
- SCI EMMA, 19 bd de la Banche, modifications des ouvertures et pose de 2 fenêtres de toit
- WILLEMS Luc, 1 bd du Chevet, pose de deux puits de lumière
- BURDINO Michel, 87 bis Grande Rue, pose de 2 « vélux »
- PAITRY Christian, 9 rue de la Noé, pose d'un carport
- SCI CAMEL, 19 rue de Biord, création d'ouvertures
- Consorts ROBERT, route du Guildo/bd du Vieux Château, division en vue de construire
- RUAUDEL JC, 162 bis Grande Rue, abri de jardin, couverture de la terrasse et transformation d'une porte en fenêtre
- DUBOIS de MONTMARIN Gilles, 78 bd du Rougeret, clôture
- PERRICHON Monique, 58 route du Guildo, clôture
- GUILLERET-POSSELLE Frédérique, 17 Le Rougeret, pose d'une fenêtre de toit,
- MONTAGNE Alain, 60 route du Guildo, clôture
- COUTAREL Lucile, 3 rue de Biord, remplacement fenêtres, volets, garde-corps et portail.

Permis de construire (accordés ou en cours d'instruction)

- SCI SYPICA, 11 imp des Sciaux, extension de l'habitation
- GUÉRIN P/MAHÉ S, 5 rue de la Gare, construction d'une maison d'habitation
- EVANO Aude, chemin des Embruns, construction d'une maison d'habitation et cabanon de jardin
- COPPALLE C/KERGUILLEC G, 21 rue de Biord, construction d'une maison d'habitation
- BOMPAIS Ph/RABET C, route du Guildo, construction d'une maison individuelle
- BRANDILY Carole, rue de la Ville es Maçons, construction d'une maison d'habitation
- MONIOT Olivier, 21 ter rue de la Gare, construction d'une maison d'habitation

Permis modificatifs (accordés ou en cours d'instruction)

- PENHELEUX Alain, rue du Tertre, habillage pierre sur toute la façade sud, suppression de l'auvent



Borne électrique pour véhicules

Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor



Le SDE, collectivité en charge des énergies en Côtes d'Armor, a installé une borne de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur notre commune. Celle-ci se trouve sur la place Charles Bêtaux.

Pour tous renseignements et obtenir un badge, vous pouvez consulter le site suivant : <https://www.sde22.fr/bornes-de-charge-pour-vehicules>

Chenilles processionnaires : DANGER Chaque propriétaire doit faire le nécessaire

Pour les enfants et pour nous-mêmes

Leurs poils urticants provoquent démangeaisons, oedèmes, éruptions cutanées, allergies ... ce qui nécessite parfois une hospitalisation.

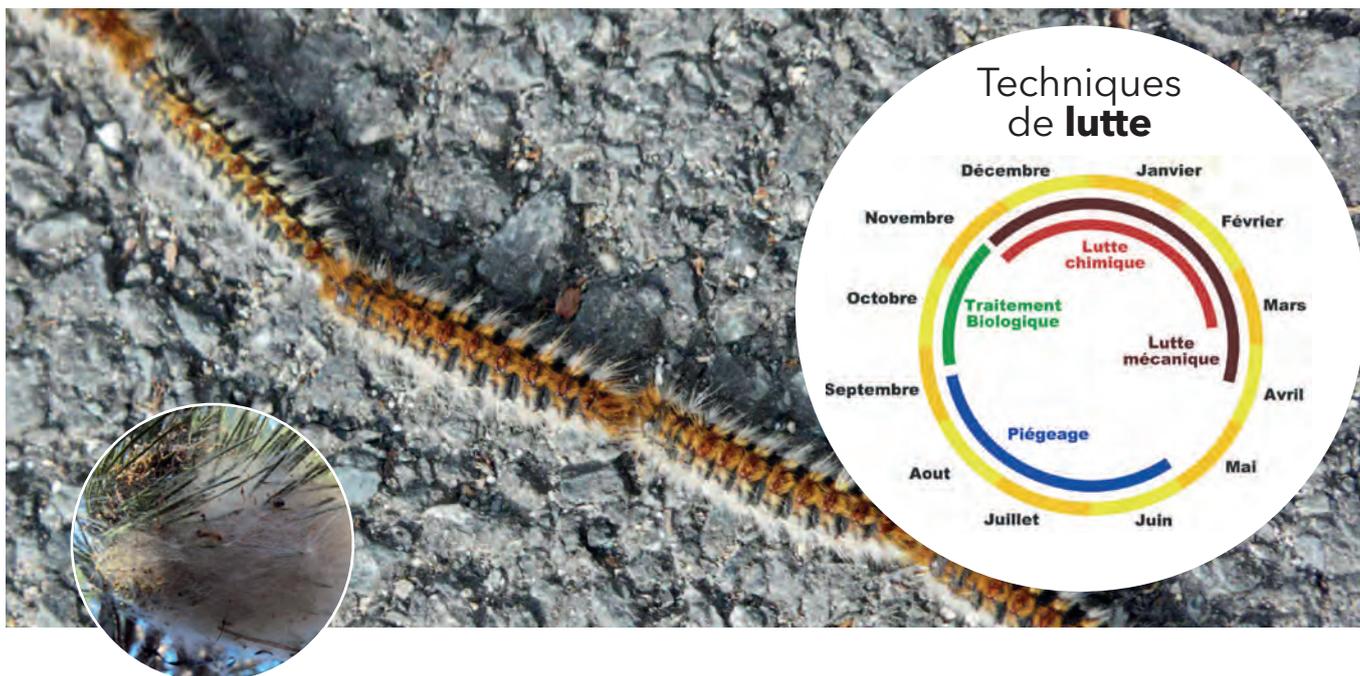
Pour nos animaux

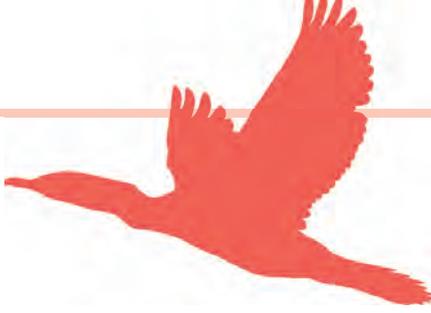
Les avaler peut leur être fatal. Surtout ne pas toucher les chenilles et éviter les endroits où elles sont passées. La conduite à tenir en cas de contact avec la chenille processionnaire : rincer la plaie avec beaucoup d'eau et **en urgence** consulter le médecin ou le vétérinaire.

Pour limiter sa prolifération, il existe plusieurs moyens selon les saisons :

- De juin à septembre, installation de pièges à papillons.
- De septembre à novembre, traitement biologique (il est préférable de faire appel à une entreprise agréée).
- De décembre à février, coupe des nids à l'aide d'un échelinoir (couper les branches infestées et les brûler) et installation d'éco-piège autour du tronc.

Pour tout renseignement et commande, contacter Dinan Agglomération au 02 96 87 14 15 ou la mairie au 96 27 71 15.





Grippe aviaire dans les basses-cours

Suite à la détection de nouveaux cas chez les oiseaux sauvages, les propriétaires d'un élevage familial de volailles doivent protéger et surveiller leur basse-cours. Informations complémentaires en mairie.

Message du Ministère de la Culture

Le ministère de la culture en partenariat avec l'institut IPSOS réalise durant l'année 2018 une enquête sur les pratiques culturelles. L'enquête a pour objectifs de mieux connaître les loisirs et les occupations pendant le temps libre auprès des personnes résidant en France. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur ou une enquêtrice de l'institut Ipsos chargé(e) de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il ou elle sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Carte nationale d'identité et passeport



Pour faire ou refaire sa carte d'identité ou son passeport, il faut s'adresser à une commune équipée du dispositif numérique de recueil (Plancoët : 02 96 84 39 70, Ploubalay, commune de Beaussais-sur-Mer : 02 96 82 60 60, Matignon : 02 96 41 24 40, Dinan : 02 96 39 22 43).

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées sur rendez-vous. Il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>.

Renseignements sur le site :

<http://cotes-darmor.pref.gouv.fr/Actualites/Nouvelles-modalites-pour-les-demandes-de-carte-nationale-d-identite>

Recensement des jeunes - JDC

Un français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- livret de famille et un justificatif de domicile

Il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

La Journée Défense et Citoyenneté est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Le recensement en mairie permet l'inscription d'office sur les listes électorales.





Le crédit d'impôt transition énergétique et ses évolutions en 2018

Le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) est prorogé jusqu'au 31 décembre 2018. Accessible, sans condition de ressources, aux propriétaires occupants, locataires et occupants à titre gratuit, il permet de déduire de vos impôts 30% des dépenses engagées (fourniture et/ou pose de matériaux et d'équipements) qui portent sur les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique du logement. Ces dépenses sont plafonnées à 8 000€/adulte (16 000€ pour un couple et 400€ par personne à charge) sur une période de cinq ans.

Pour bénéficier de ces aides, vous devez obligatoirement faire appel à des artisans RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) que vous trouverez dans l'annuaire des professionnels RGE sur le site www.renovation-info-service.gouv.fr.

A votre disposition

L'Espace INFO ÉNERGIE du Pays de Dinan
Nathalie Morel, Conseillère Info Energie
Permanence téléphonique du lundi au vendredi ou sur rendez-vous
De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Au 5 rue Gambetta à DINAN
Tél. 02.96.87.42.44 • infoenergie@pays-de-dinan.org



Séniors consommateurs : ayez les bons réflexes !

Les séniors consommateurs achètent par Internet, sur les foires et salons, se font démarcher à leur domicile ou par téléphone, concluent des contrats d'assurance dépendance, d'assurance vie, de téléassistance, deviennent particuliers-employeurs en employant des intervenant-e-s à domicile...

Leurs actes d'achat ou de contractualisation, nombreux et variés, nécessitent quelques mises en garde afin d'éviter que ce public, parfois captif ou vulnérable, ne devienne victime de pratiques peu scrupuleuses ou abusives.

Alors, pour éviter les mésaventures et arnaques en tous genres, mieux vaut être un consommateur averti et informé. C'est pourquoi, la Maison de la consommation et de l'environnement et la Direccte Bretagne (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi) ont édité un guide.

Ce guide gratuit est disponible à la Mce - 48 boulevard Magenta - 35 000 Rennes ou téléchargeable sur <https://www.mce-info.org/publications>.

Les trucs et astuces de désherbage des jardiniers au naturel

Désherber sans produits chimiques est essentiel pour notre santé et celle de notre entourage. Mais comment faire ? Eau et rivières de Bretagne et la Maison de la consommation et de l'environnement ont interrogé des jardiniers experts en jardinage au naturel sur leurs pratiques.

Que ce soit pour votre pelouse, vos allées, votre potager ou vos massifs et haies, des alternatives au désherbage chimique existent.

Retrouvez tous les conseils dans la fiche pratique « Les trucs et astuces de désherbage des jardiniers au naturel » éditée en 2017 par la Mce et Eau et Rivières de Bretagne sur www.jardineraunaturel.org

Articles rédigés par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes -
02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org

Assainissement collectif et non collectif : contrôle

Qui réalise le contrôle de branchement ?

Le contrôle des branchements sur le réseau collectif est réalisé par les agents de Dinan Agglomération, l'exploitant du réseau de votre commune ou par un prestataire habilité par Dinan Agglomération. En effet le contrôle répond à un cahier des charges précis et commun pour tous les usagers. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service public également assuré par Dinan Agglomération. Il est chargé de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et de la contrôler.

Le contrôle est-il obligatoire ?

Oui, en vertu de l'article L 1331-4 du code de la santé Publique le contrôle de raccordement au réseau public d'assainissement est obligatoire. Le service contrôle la qualité d'exécution et le maintien en bon état de fonctionnement.

Le SPANC est un service rendu obligatoire par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006. Les modalités de contrôle sont définies par arrêté du 27 avril 2012 et comprennent notamment le contrôle de conception des installations neuves ou réhabilitées, la vérification technique de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages, le diagnostic des installations lors d'une cession immobilière...

Pour plus d'information : <http://www.dinan-agglomeration.fr/Environnement-developpement-durable/Eau-et-assainissement/Assainissement-collectif/Mise-en-conformite-Faire-verifier-mes-installations-sanitaires>



Dinan Agglomération - Service Eau et Assainissement

34 rue Bertrand Robidou
22100 DINAN
Tél : 02 96 87 14 14

Accès à la déchetterie

Dinan agglomération informe que les usagers doivent obligatoirement être munis d'un badge pour accéder aux déchèteries de Plancoët et La Landec.

Chaque badge est crédité de 16 passages (au 1^{er} janvier 2018, ils seront re-crédités automatiquement).

Les usagers n'ayant pas leur badge d'accès peuvent se rendre à la Maison Intercommunale de Plancoët (33 rue de la Madeleine) munis d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture d'eau ou d'électricité) ou contacter le 02 96 87 72 72 ou par mail à dechets@dinan-agglomeration.fr.

Le premier badge est gratuit. Formulaire de demande de badge en ligne sur le site de Dinan Agglomération.

Horaires d'ouverture en dernière page.

Luttons contre le frelon asiatique

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez-le à votre mairie.

Savez-vous le reconnaître ?



PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Note d'information sur l'état d'avancement

Suite au diagnostic territorial, 2017 a été l'année d'élaboration du PADD Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui a été débattu en Conseils Municipaux et Conseil Communautaire en Décembre.

Ce document cadre, appelé à évoluer au cours du projet, précise les grandes orientations du PLUi pour les 15 années à venir. 2018 est l'année de sa traduction réglementaire (zonage et règlement écrit) qui sera soumise ensuite à l'avis des PPA, Personnes Publiques Associées (Etat, Conseil Départemental, Chambre D'agriculture...). De nouveaux débats auront lieu à l'Automne en vue de l'arrêt du projet prévu fin Décembre 2018.

Un registre de la concertation est à votre disposition à l'accueil de la Mairie pour recevoir vos remarques.

Des écoles à multi-niveaux

Un des nombreux avantages des écoles à multi-niveaux : la solidarité et la transmission entre les élèves d'âges différents. Sous forme de jeux mathématiques ou de lecture, les enfants peuvent collaborer entre eux, transmettre aux plus jeunes, une expérience appréciée et qui profite aux plus jeunes et valorise les plus grands !

De nombreux projets pédagogiques sont en cours de réalisation en ce milieu d'année, parmi eux, le projet science mené par Mme Bouedec et les maternelles qui appelle à l'imagination et à la manipulation et qui rencontre un grand succès auprès des petits scientifiques.

Nous retrouvons également le travail réalisé en amont de la semaine de la presse avec les CE/CM et la rédaction d'un journal ainsi que la découverte du cycle de l'eau qui prendra fin lors d'un séjour à Belle île en Terre.

Le projet voile lui, débutera en juin et permettra comme chaque année aux enfants de pratiquer les sports nautiques pendant une semaine. Entre temps, le cycle théâtre reprendra avec l'Association Théâtre en Vert et

donnera lieu à une représentation publique au printemps...

L'équipe pédagogique, très investie, ne manque pas d'inscrire leurs enseignements dans le tissu social local en proposant aux élèves la participation aux projets en cours sur la commune. Ainsi, les enfants collaborent avec l'Association Presqu'île en poésie, au projet communal de valorisation du patrimoine maritime, aux événements organisés par l'Abbaye... et des bénévoles viennent également enrichir ces échanges grâce à leurs compétences.

Pour rappel : inscrire votre enfant à l'école, rien de plus simple ! Il vous suffit de venir en Mairie avec votre livret de famille. Le directeur ainsi que l'équipe enseignante seront ravis de vous faire découvrir les locaux à votre demande. Une inscription anticipée nous permet de mesurer les effectifs à venir, nous invitons donc les jeunes parents à se présenter dès qu'ils le peuvent.

Clarisse Renouard

Ajointe aux affaires scolaires

Ateliers petits grands



Des ateliers ont été mis en place entre les élèves des différentes classes. Ici, les CE2 font la lecture aux plus jeunes.

Pour les grands, il y a du travail de préparation : lecture/compréhension des règles ; s'adapter à son public, apprendre à être patient, comment être un professeur...

Visite galerie d'art

Le 15 janvier nous nous sommes rendus à la galerie d'art de l'école de Beaussais-sur-Mer pour voir l'exposition du FRAC "La Part du Hasard". Plusieurs artistes étaient exposés dont Julien Deporté (la grosse sculpture). Les enfants ont pu observer les œuvres qui se répondaient les unes les autres autour des notions d'ordre et de désordre, de formes





Le mois de décembre a été riche en actions pour **L'APEAEP** !

Les ventes de gavottes et de truffes au chocolat bio ont permis de récolter des fonds non négligeables. Bravo à nos petits et grands vendeurs !

Les ateliers de Noël organisés par Béatrice avec l'aide de bénévoles ont été l'occasion pour les enfants de passer des moments ludiques et créatifs et de fabriquer de nombreux objets mis en vente au moment du marché de Noël. Mais les adultes n'étaient pas en reste ! Nos tricoteuses ont fait des heureux avec leurs bonnets et écharpes, les magnifiques créations de scrapbooking, de vinyles, de couture, bois et autres se sont très bien vendus ainsi que le jus de pommes bio dont les enfants avaient décoré les étiquettes. Le traditionnel marché de Noël a accueilli le Père Noël qui a eu la gentillesse de distribuer sourires et bonbons aux enfants et les petits ont pu se faire maquiller à volonté. La délicieuse tartiflette, préparée par les parents, a régalé et réchauffé les papilles des amateurs et les pâtisseries et les crêpes ont ravi les gourmands !



Les enfants ont clos l'année scolaire par un superbe spectacle préparé avec les enseignants et une intervenante de l'école de musique. Du plus petit aux plus grands, les chants des enfants ont enchanté le public nombreux. A l'issue du spectacle, l'APEAEP a offert à chaque enfant un livre et un chocolat bio.

Pour la bonne année, un moment de convivialité autour d'un verre et d'une galette des rois a été l'occasion pour l'APEAEP de remercier tous les parents d'élèves, pour leur soutien et leur présence.

De nombreux projets à l'initiative des enseignants commencent dès le mois de mars avec des ateliers théâtre pour chaque niveau, une journée à Dinard avec visite du barrage de la Rance pour les 2 classes des grands et un déplacement des maternelles au musée Manoli à la Richardais.

Au mois de juin, les 2 grandes classes partiront à Belle Île en Terre au Centre Régional d'Initiation à la Rivière pour une « classe rivière » de 4 jours !

Cette année encore, les projets scolaires ne manquent pas et ils sont réalisables grâce aux actions de l'APEAEP ! N'hésitez pas, participez, rejoignez-nous !

Le bureau



Sortie à la **ludothèque** :

Pour les enfants de maternelle, ces moments de jeux sont de véritables moments d'apprentissage. On travaille de nombreuses compétences mathématiques au programme de l'école maternelle dans un cadre restreint et donc privilégié. Les jeux à règle sont également un moyen d'appréhender l'apprentissage de la vie en société (attendre son tour, rechercher des stratégies, collaborer...).

Gwen Bouedec



Centre associatif et culturel

Animations organisées au Centre Culturel, Fin 2017, rappel :

- Journée "Ouvrages de dames", le 27 novembre (le Centre associatif)
- et "Troc de plantes", le même jour (Saint-Jacut Environnement)

A venir, en 2018 :

- exposition de collections, 2^{ème} quinzaine de mai (le Centre associatif)
- exposition d'objets en rapport avec la mer, courant de l'année (le Centre culturel)
- exposition « Ouvrages de dames », en novembre (le Centre culturel)
- exposition "Les Jaguens morts pour la France pendant la guerre de 1914-18" (en novembre)

Ce programme, ainsi que toutes les animations hebdomadaires et ponctuelles organisées dans les locaux du Centre culturel sont consultables sur le site du Centre associatif : www.centre-associatif-stjacut.fr



Journée "Ouvrages de dames" du 27 novembre 2017



Les activités du club

RÉGULIÈRES

- marche d'une heure, le mardi 9 h 30
- scrabble en duplicate le mardi 14 h, Centre Culturel (14 h 30 le 1^{er} mardi du mois ; une fois par trimestre, "ronde" de scrabble : 1 partie le matin 9 h 30 et une partie l'après-midi 13 h 30)
- dictée 1^{er} mardi du mois 13 h 45, avant la partie de scrabble en duplicate, Centre Culturel
- jeux de cartes et scrabble classique 14 h le jeudi, Centre Culturel
- cinéma à Dinard ou Dinan en covoiturage, dernier lundi du mois.

PONCTUELLES À VENIR, AU 1^{ER} SEMESTRE 2018 :

- jeudi 19 avril : midi, repas de printemps à l'Abbaye, suivi des jeux au Centre culturel
- jeudi 14 juin : midi, Repas du club, suivi des jeux au Centre culturel
- dimanche 10 juin : aide à l'organisation du trail des Ebihens.

ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA FÉDÉRATION GÉNÉRALIONS MOUVEMENT AÎNÉS RURAUX :

- mardi 19 juin : journée loisirs et détente à Plourhan-Lantic
- 5 novembre : 13h30 spectacle "Un amour de music-hall international" à St-Brieuc, salle Hermione.

Consulter le site du Centre associatif :
www.centre-associatif-stjacut.fr



Goûter de Noël, le jeudi 21 décembre 2017

Une AMAP à Saint Jacut



L'AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) a pour objectif de :

- Permettre à ses adhérents d'acheter à un prix juste des produits de qualité, issus d'une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine.
- Connaître l'origine de ces produits.
- Participer activement à la sauvegarde de l'activité agricole locale.

En contrepartie, les Amapiens s'engagent à acheter les produits d'avance (sur une période de 6 mois) et les producteurs s'engagent à livrer chaque semaine leurs produits en un lieu central.

A Saint Jacut, l'Amap de la Baie propose des légumes, des produits laitiers de chèvre, des poulets et des œufs frais, du miel, des lentilles, des farines, des boissons (jus de pommes et cidre, bière) et depuis peu, du poisson !



La distribution a lieu chaque mercredi entre 18h30 et 19h15 à la salle des fêtes de Saint Jacut.

Pour bénéficier de ces produits bio, il suffit d'adhérer à l'association « AMAP de la Baie » (10 € par an) et ensuite de passer « contrat » avec le ou les producteurs, pour une durée de 6 mois, renouvelable.



Il est possible d'adhérer à tout moment de l'année et bénéficier des produits en fonction des listes d'attente.

Pour plus d'informations, contacter :

Anne Bataille au 06 86 93 53 87

Véronique Duchon 06 03 13 11 11

Par mail : amapdelabaie@gmail.com

<https://m.facebook.com/AMAP-de-Saint-Jacut-de-la-Mer-833457413444474/>



Little World Nepal



L'association LITTLE WORLD NEPAL FRANCE vous donne rendez-vous dans les jardins de l'Abbaye : Samedi 21 Avril de 14h à 18h et Dimanche 22 Avril de 10h à 17h. Comme chaque année nous proposerons une grande variété de plantes et plants pour embellir vos jardins. Des animations seront proposées aux petits et aux grands autour du thème « nos amis des jardins », atelier nichoirs, observation des oiseaux avec un guide, insectes et petits rongeurs, etc.

Vous pourrez aussi profiter d'un stand d'artisanat du Népal, et d'un stand de restauration.

Si vous voulez apporter votre contribution, vous pouvez nous amener des boutures de vos plantes préférées ou tout autre plant (tomates, herbes aromatiques) au plus tard la veille de cette manifestation.

La recette de ces journées sera entièrement dédiée aux actions en cours auprès des trois écoles suivies par LWNF.



Club du livre

BIBLIOTHEQUE



UNE BONNE BIBLIOTHÈQUE

Une bonne bibliothèque n'est pas nécessairement grande ou belle. Elle n'a pas besoin des meilleurs équipements, du personnel le plus efficace ou du plus grand nombre d'utilisateurs.

Une bonne bibliothèque est prévoyante. Elle est impliquée dans la vie de sa commune au point de se rendre indispensable.

"LE CLUB DU LIVRE"

A votre disposition, un choix de plus de 5000 livres et 800 films.

La bibliothèque " Le Club du Livre " vous propose ses nouvelles conditions d'adhésions pour cette nouvelle année 2018 : 5€, individuelle, 8€, familiale et 10€, livre-DVD. Les prêts de livres comme de films sont gratuits !

Conditions d'emprunt : 3 livres maxi par emprunt pour une durée de 3 semaines. 2 semaines pour les nouveautés. 2 films maxi par emprunt pour une durée de 1 semaine.

Invitation aux bonnes affaires ! A partir de 0,50€ le livre... Tout au long de l'année, durant nos permanences, une sélection de livres vous est proposée mais également une grande variété de films, à vous de choisir...

Nouveauté 2018 : Découvrez le site du Club du Livre !

Le choix des livres - Le choix des films. Consultez et réservez lors de votre prochaine visite.

Le site : le-club-du-livre-st-jacut.atspace.eu

Une bonne bibliothèque n'est jamais remarquée par personne, simplement parce qu'elle est là, bien présente, et qu'elle fournit toujours ce dont on a besoin. Une bonne bibliothèque est un lieu de rencontres, un lieu d'échanges et comme il se dit avec humour "le prêt de livre est accessoire".

Marc Prochownik

La gym jaguine



Dans notre commune, il existe un cours où l'on pratique de la gymnastique d'entretien, du travail cardio-vasculaire, des mouvements empruntés à la méthode Pilates ainsi que du stretching ... le saviez-vous ?

Ce cours, dispensé par une animatrice diplômée de la Fédération Française Sports pour tous, a lieu le lundi de 18h30 à 19h30, à la salle polyvalente.

Cela vous tente ! Alors, n'hésitez pas à nous contacter au 06.76.54.50.85

Andrée HEL

Présidente de la Gym Jaguine

Les jumeliaux

En 2019 Saint-Jacut repart
au pays de Galles !
Et ça se prépare !

Après le succès de notre dernière rencontre gallois-jaguens pour les 10 ans du jumelage en juin 2017, nous préparons d'ores et déjà une nouvelle traversée de la manche à destination de Kidwelly en 2019.

Pour suivre nos projets et participer à nos manifestations connectez-vous sur notre blog <http://jumeliaux.canal-blog.com>



Les Jumeliaux
Comité de jumelage de Saint Jacut
de la Mer
3, rue du Châtelet - 22750 Saint
Jacut de la Mer - 06.01.75.53.46 -
abigaelb@wanadoo.fr

Presqu'île en poésie

Entre deux publications du Jaguen, Presqu'île en poésie propose un certain nombre d'événements poétiques dont certains ne sont plus d'actualité, car déjà passés, à la parution de ce bulletin. Néanmoins il convient que le lecteur sache ce que nous organisons durant l'année.

Agenda jusqu'en août 2018 :

- 23 février : Apéro poétique au café « Chez Rosalie » chez « Virginie ».
- 2 et 3 mars : Atelier d'écriture avec Laurence Debeugny. D'autres ateliers suivront sous la houlette d'Yvette Hesry Minec.
- 16 mars : Apéro poétique à La Goélette.
- 30 mars : Fête du « Printemps des poètes ». Salle de l'arbre à l'abbaye.
- 20 avril : Apéro poétique au Vieux Moulin.
- 25 mai : Apéro poétique au Bretagne.
- 22 juin : Apéro poétique au café « Chez Virginie ».
- 3 et 4 août Festival : « La Houle des Mots ».



A l'occasion du festival, nous organisons un Comice Poétique que Jean Sanquer présente ainsi.

« Avis à tous,

Grands et petits, saisissez souris ou stylos, Presqu'île en poésie vous invite à jouer joyeusement des mots, tant sur vos cahiers d'écoliers que sur les écrans familiaux.

Plutôt que concours, cette joute poétique est appelé Comice pour rendre hommage à un mot facteur d'exploits, ici et ailleurs, sur toutes les terres des hommes.

NOMADES. Etant le thème du festival « La houle des mots » 2018, c'est sur cette idée motrice que devra porter toute votre émotion créatrice.

Que le ring des rimes soit encordé de métrique ou non, peu importe, seule fraîche émoulue votre inspiration comptera aux yeux de Presqu'île en poésie. Dès à présent, sur le site de l'association **contact.presquileenpoesie.org**, le règlement du Comice est consultable. Là sont précisées les diverses modalités pratiques de participation.

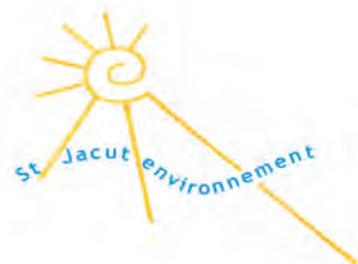
Dès à présent, futurs lauréats, affûtez le fil des mots, afin qu'au Comice 2018, lors du Festival, la chance soit avec vous ».

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous joindre via l'adresse de notre site écrite plus haut.

Le bureau de Presqu'île en Poésie.



On m'appelle ours des bords de mer, QUI SUIS-JE ? Le TARTIGRADE

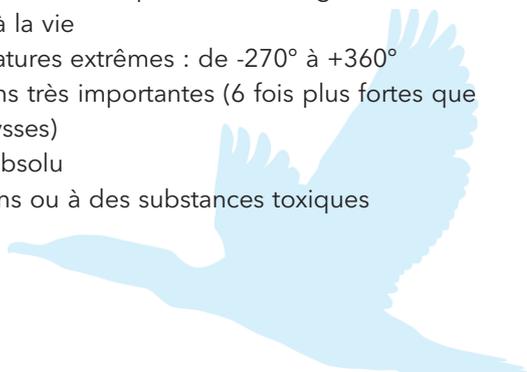


Je suis une microbestiole de 1 à 1,2 mm qui ressemble à un ourson. J'évolue entre les grains de sable, en mer, en eau douce, partout sur la planète. Je me déplace très lentement.

Pourquoi les tardigrades sont-ils « suradaptés » à des conditions qui n'existent pas sur terre ? Ils ont beaucoup de secrets à nous livrer. Ils survivront probablement au changement climatique.

Je suis phénoménalement résistant :

- à la sécheresse- vidé de mon eau, momifié, je peux attendre plusieurs années puis revenir à la vie quand les conditions s'y prêtent.
- au froid -après 2000 ans passés dans la glace certains sont revenus à la vie
- à des températures extrêmes : de -270° à +360°
- à des pressions très importantes (6 fois plus fortes que celles des abysses)
- dans le vide absolu
- à des radiations ou à des substances toxiques



Yacht club de Saint Jacut de la mer

Les activités club du mercredi et du samedi ont repris le 3 mars, la voile scolaire le 20 mars et la période école de voile estivale débutera le 2 juillet.

Côté régates, onze régates seront organisées sur la saison 2018. Ce programme se veut pour cet été très ambitieux pour deux raisons. Tout d'abord répondre à la forte attente de nos amis régatiers mais aussi pour conforter la réputation que notre Club Nautique a acquise au fil de ces dernières années.

Programme 2018 :

- 23 et 24 juin l'Aquarelle.com Finn ouest Tour
- 24 et 25 juin Le Trophée des Ebihens Philippe Carton
- 21 juillet La coupe Cornish Jaguine
- 22 juillet Challenge Pernes
- 5 août Coupe Juvamine
- 6 août Coupe du Conseil Municipal
- 8 août Coupe Gautrat
- 16 août Challenge Morlé
- 17 août Coupe Aquarelle.com
- 18 août Coupe Max et Lili
- 20 août Coupe Platus

**Tous les renseignements sur
<http://www.cn-saintjacut.com>**



CALENDRIER / MANIFESTATIONS

Dates à retenir

Avril

- Jeudi 19 : Repas de Printemps (Club de la Presqu'île)
- Vendredi 20 : Apéro poétique au « Vieux Moulin » (Presqu'île en Poésie)
- Dimanche 22 : Braderie des Petites Crevettes (APEAEP)
- Dimanche 22 : Porte ouverte et exposition de tableaux (Atelier Art récréation)
- Mercredi 25 : Randonnée des Ebihens (APEAEP)

Mai

- Mardi 08 : Cérémonie du 08 mai 1945
- Mercredi 23 : Challenge des adhérents (La Pétanque Jaguine)
- Vendredi 25 : Apéro poétique au « Bretagne » (Presqu'île en Poésie)

Juin

- Samedi 02 : Fête de l'école (APEAEP)
- Dimanche 10 : Trail des Ebihens (15^e édition)
- Jeudi 14 : Repas d'Antan (Club de la Presqu'île)
- Vendredi 22 : Apéro poétique « Chez Rosalie » (Presqu'île en Poésie)
- Samedi 23 : Challenge du Printemps (Pétanque Jaguine)
- Samedi 23 et dimanche 24 : Portes ouvertes et exposition de tableaux (Atelier Art récréation)

Juillet

- Vendredi 06 : Théâtre (Echo des Ebihens), salle polyvalente*
- Vendredi 13 : Théâtre (Echo des Ebihens), salle polyvalente*
- Samedi 14 : Fête nationale, feu d'artifice à La Manchette et bal populaire
- Vendredi 20 : Théâtre (Echo des Ebihens), salle polyvalente*
- Samedi 21 : Concours de belote/palets/boules (Association des « mobil-homes ») Camping municipal
- Dimanche 22 : Vide-grenier à la Banche (ACJ et comité des fêtes)

*Echo des Ebihens : la pièce de théâtre est intitulée « Un beau salaud », de Pierre CHESNOT

Club nautique : Régates en juin, juillet et août
Pétanque Jaguine : Challenge d'été chaque vendredi du 06 juillet au 31 août.

Cours de théâtre

Philippe SOHIER propose des cours de théâtre aux adolescents à partir de 14 ans et aux adultes. Ces cours auront lieu le mardi de 18h30 à 20h30 à la maison de la mer pendant la période scolaire.

Pour tous renseignements, contacter Philippe SOHIER au 06 81 80 17 57



Les annonces de l'Abbaye

02 96 27 71 19 - www.abbaye-st-jacut.com

Le programme est disponible en détail sur le site de l'Abbaye.



Lundi 7 mai 2018, 20h30 au mardi 8 mai 2018, 17h

Il était une foi(s) Jean-Marie Pelt - regards croisés sur une pensée toujours vivante

Vendredi 18 mai 2018, 19h au mardi 22 mai 2018, 9h

Dépasser le stress, l'anxiété et mieux dormir avec la sophrologie

Mardi 29 mai 2018, 20h30

La paix au moyen-orient

Lundi 25 juin 2018, 10h au mercredi 27 juin 2018, 16h

Créativité, voix et mouvement - donner corps à sa voix, donner voix à son corps

Mardi 26 juin 2018, 10h au jeudi 28 juin 2018, 16h

Atelier d'écriture

Lundi 2 juillet 2018, 10h au mercredi 4 juillet 2018, 16h

S'exercer à l'art de la calligraphie

Lundi 2 juillet 2018, 10h au jeudi 5 juillet 2018, 16h

Enluminer une œuvre - atelier d'initiation et de perfectionnement

Jeudi 5 juillet 2018 10h au samedi 7 juillet 2018, 16h

Exprimer sa créativité par la peinture

Vendredi 6 juillet 2018, 16h au dimanche 8 juillet 2018, 16h

L'art du clown - chemin vers le cœur de soi



Jeunes lycéens étrangers **cherchent une famille d'accueil**

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.



Lilian, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle

adore la musique et pratique du violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Alonso, jeune mexicain de 16 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Margherita, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle aime jouer au foot, se promener dans la nature, faire du ski et du bénévolat et voyager. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Sylvia HENNEBELLE - COTES D'ARMOR

02.96.73.15.90 / 06.09.18.13.89

sylvia.hennebelle@gmail.com

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon - 02.99.20.06.14

vanessa@cei4vents.com



tribune Libre

Bonjour à tous,

Je souhaite vous informer des points suivants :

Travaux. Il semble que le projet du port de la Houle-Causseul ait été mal ficelé au départ, et comme toujours les avenants a posteriori sont très coûteux (maîtrise d'œuvre et entreprise). En ce qui concerne le mur du cimetière, il faudrait faire attention à ne pas faire la même erreur et veiller en particulier au drainage et à l'évacuation des eaux souterraines. Je constate par ailleurs que l'entretien courant de la voirie laisse à désirer ; des trous se creusent et sont à boucher rapidement pour prévenir tout accident.

Cabinet médical. J'ai voté l'emprunt pour cet achat qui me semble utile à la commune ; achat que j'estime cependant mal négocié car des travaux (isolation, chauffage, mise aux normes d'accessibilité) sont à prévoir, qui en l'absence de convention de location seront à la charge de la commune. J'ai démissionné de la commission devant le refus net de faire chiffrer ces travaux avant l'achat et l'absence de convention signée préalablement avec les nouveaux médecins.

Etat des finances communales. L'évolution de la situation me préoccupe : avenants travaux, emprunts, dépenses courantes... Je m'attends à une nouvelle proposition d'augmentation des taux d'impôts locaux pour essayer de boucher les trous. Je reste dubitative quant à l'utilité de certains projets coûteux comme PATMAR, dont nous n'avons pour le moment aucun bilan. Je continue de penser que l'autonomie financière de la commune est la garantie de son indépendance.

Problèmes de fonctionnement du conseil municipal. Je me heurte depuis quatre ans à l'absence de documentation avant le vote de décisions importantes. Le mot d'ordre semble être « votez les yeux fermés les décisions des commissions ». Je n'accepte pas cette politique, et dans ce cas j'opte pour l'abstention.

Vente d'une parcelle rue de la Houle- Causseul. Pour la première fois, la commune va vendre une parcelle à un propriétaire privé. Cela entraîne la suppression d'un espace paysagé et surtout d'une place de parking, dans une zone où le stationnement est très tendu l'été et où le PLUI préconise de préserver le foncier communal. J'ai donc voté contre.

J'adresse mes félicitations à Patrick Lorgeré pour son élection au poste de gestionnaire des mouillages et souhaite la bienvenue à M. Jones et Mme Colin, nouveaux gestionnaires du camping.

Je vous souhaite à tous de profiter d'un printemps ensoleillé,

Roselyne Goupy



Supprimons les cavités-pièges pour la petite faune



Voir la ronde des mésanges, pinsons et autres verdiers voletant dans le jardin, voilà un spectacle bien agréable. Cependant, dans nos villes et campagnes, un danger, aussi grave qu'inconnu, guette la gent ailée. Les cavités-pièges, poteaux creux métalliques ou en plastique, déciment beaucoup d'individus, contribuant à l'érosion de la biodiversité. On en trouve partout, de la simple gouttière au poteau de clôture ou à linge, autour des maisons, au bord des routes, dans les rues, sur les terres agricoles... Ils se transforment en pièges redoutables pour bon nombre d'oiseaux, qui, cherchant à y installer leur nid ou fuir un prédateur, y entrent sans

pouvoir en sortir et qui y agonisent de faim. Suivant leur taille, même les chouettes ou écureuils peuvent être menacés. Que faire ? Utiliser une crapaudine pour les gouttières, cela évitera également les bouchons de feuilles mortes. Privilégier des poteaux pleins ou profilés. Quand le fabricant fournit un obturateur, ne pas négliger de l'installer et vérifier qu'il reste en place. Pour les poteaux installés et ouverts, les neutraliser par tout moyen possible : les remplir, les boucher avec une cale en bois...

Par quelques gestes simples, vous pourrez ainsi supprimer ces pièges mortels pour les petits habitants de votre terrain, et ainsi agir pour la préservation de la biodiversité. Plus d'information sur le site de l'Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS) : <https://www.aspas-nature.org/campagnes/protection/supprimons-cavites-pieges/>

Des déchets s'accumulent un peu partout sur le littoral

80% des déchets retrouvés en mer proviennent des activités sur terre. Des associations de protection de l'environnement, de naturalistes, des clubs de surf ou de simples citoyens réalisent des actions tout au long de l'année.

Dans un contexte de création du futur Parc Naturel Régional Vallée de la Rance Côte d'Émeraude, le développement d'actions partenariales sur le littoral trouvant une résonance d'un bout à l'autre de la Côte d'Émeraude est plus que nécessaire. **La Journée Mondiale des Océans, le vendredi 8 juin prochain**, pourrait en être le support !

Nous vous proposons que lors de cette journée, un maximum de plages, grèves et estrans de la Côte d'Émeraude et des estuaires de la Rance et de l'Arguenon soit couvert par une animation relative à la fragilité de nos littoraux sous le prisme de la problématique "Déchets". Cela peut prendre plusieurs formes: ramassage de déchets, présentation de structures et de leurs activités (laboratoires de recherche par exemple), animation sur l'estran (lien laisse de mer/déchets par exemple), etc. Des actions pourraient même être organisées le long des cours d'eau pour rappeler le lien étroit entre l'amont et l'aval, la terre et la mer.

Nous souhaitons rassembler un maximum d'acteurs du littoral lors de cette journée de mobilisation: centres nautiques, associations de pêcheurs plaisanciers, clubs de plongée/surf/kayak/etc., gestionnaires de ports, associations de protection de l'environnement, etc. et nous sommes actuellement à la recherche de "sponsors" qui pourront nous accompagner dans cette démarche.

Cette journée se terminera par une soirée conférence/table-ronde autour de plusieurs intervenants sur la problématique des déchets sur le littoral. Cette soirée sera l'occasion de mettre en valeur les actions réalisées tout au long de l'année par les collectivités et les associations du territoire.

Nous avons besoin de vous dès maintenant pour la diffusion de l'information auprès de vos écoles et de vos associations afin de savoir lesquelles seraient intéressées pour prendre part à cette journée. De plus, la participation des services techniques de vos communes pourrait être nécessaire notamment pour la gestion des déchets si des ramassages sont effectués sur vos plages.

Charlotte GESLAIN
Animatrice Milieux Marins/Pôle Eau,
Agriculture et Biodiversité
06 71 10 30 29 / 02 96 82 36 36



COEUR ÉMERAUDE

Comité opérationnel des élus et usagers de la Rance et de la Côte d'Émeraude
4 allée du château • 22100 LEHON • Tél. :02 96 82 31 78
www.coeur.asso.fr



Prochain numéro : juillet 2018 // Envoi limite des articles : 31 mai 2018

Mairie 02 96 27 71 15
9h-12h / 14h-17h du lundi au vendredi sauf mercredi après-midi (fermé au public)
www.mairie-saintjacutdelamer.com
mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr

Poste 02 96 27 71 00
Du lundi au samedi de 9h00-12h00
Du 16 au 28 avril et du 09 juillet au 18 août : de 9h00 à 12h00 du lundi au samedi et de 14h00 à 16h00 lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Office de Tourisme tél. : 02 96 27 71 91
accueilsaintjacut@dinan-capfrehel.com
D'avril à juin : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30-12h30 / 14h00-18h00
Jours fériés : 9h30-12h30 (sauf le 1^{er} mai)

Gendarmerie 17

Brigade de Ploubalay 02 96 27 20 17

Brigade de Plancoët 02 96 84 13 99

Défibrillateurs disponibles

- Toute l'année : à la mairie
- D'avril à septembre au camping et à la maison de la mer, au port de la Houle Causseul

Pompiers 18

Appel d'urgence européen 112 (appel gratuit redirigé vers les pompiers et le SAMU)

Secours en mer

CROSS CORSEN : 196 • VHF CANAL 16

SAMU 15

Kinésithérapeute 02 96 27 73 80

Cabinets d'infirmiers St-Jacut : 06 32 47 97 06.
Ploubalay, commune de Beaussais sur Mer :
02 96 27 37 90

Pharmacie 02 96 27 76 27
Lundi au vendredi 9h00-12h30 / 14h30-19h00
Samedi 9h00-12h30
Juillet-août :
Lundi au vendredi 9h00-13h00 / 14h00-19h00
Samedi 9h00-12h30 / 14h30-18h



Collecte des déchets ménagers

Jour de collecte le lundi
(+ samedi semaines 27, 29 à 32, 34 et 35)
Service assuré par Dinan agglomération - Tél : 02 96 87 14 14
Email : dechets@dinan-agglomeration.fr

Déchets verts broyables

à l'Abbaye, avec participation,
prévenir par tél au 06 85 53 38 51

Déchetterie de Plancoët

Du 1^{er} février au 31 octobre :
Lundi : 9h00 à 12h • Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 • Jeudi : 14h00 à 18h00
Fermeture à 17h00 du 1^{er} novembre au 31 janvier.
(Fermé le lundi après-midi, le jeudi matin, le dimanche et les jours fériés)

Médecins - Cabinet médical 26 boulevard du Rougeret :

Dr LEMONNIER : 02 96 27 72 32
Consultations libres de 8h30-12h00 du lundi au vendredi
Consultations sur rendez-vous lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 19h00 et le mercredi de 14h30 à 16h00.
Dr BLOND : 09 82 33 58 51 - si occupé : 09 73 03 04 24
Consultations le lundi de 8h00 à 12h00/15h00 à 18h30, le mardi de 8h00 à 12h00/14h00 à 18h30 (ostéopathie), le mercredi uniquement des semaines paires de 8h00 à 12h00/14h00 à 18h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00/14h00 à 18h00.

Tri et éco-points :

Verre	Bouteilles Plastiques ; Boîtes conserves Emballages ménagers sans résidus alimentaires	Papiers Magazines	Vêtement Benne « Le Relais »	Cartons propres
Chemin de la Vigne	Chemin de la Vigne	Chemin de la Vigne	Chemin de la Vigne	
Houle Causseul	Houle Causseul	Houle Causseul		
Aire Camping-car	Aire Camping-car			
Zone Artisanale	Zone Artisanale	Zone Artisanale		Zone Artisanale Benne rouge
Parking Rougeret	Parking Rougeret			
Parking des Haas				